

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 42
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/05/2017

Réuni le : 16/05/2017

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à St-Nazaire , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sortie à Saint-Nazaire 2017.

Le bilan financier est approuvé.

- la participation financière facultative des familles est de 29,59 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

VISITE SAINT NAZAIRE 6 AVRIL 2017

Classe concernée : 1^è ES 2

Dépenses		Recettes	
car	558,35	participation familles (29,59 euros par élève)	946,88
visites	448,00	lycée (accompagnateurs)	59,47
	1 006,35		1 006,35

32 élèves

2 accompagnateurs

2 élèves absents

(rappel du coût initial par élève : 33,50 €)